

**RÉDACTION**  
 ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Saint-Paul  
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste  
 Les abonnements partent  
 du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
 AGENCE DE PUBLICITÉ  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Rue St-Pierre  
 Fribourg

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	»
L'Etranger	25 »	»
Réclamés	50 »	son espace

M. V. X.

Journal politique, religieux, social

**Abonnements de vacances**

Pendant la durée des services militaires et le temps des vacances, la Liberté est envoyée, à partir de n'importe quelle date, aux prix suivants :

**SUISSE**  
 Par semaine . . . . . Fr. 0,40  
 Par mois . . . . . » 1,50

**ÉTRANGER**  
 Par semaine . . . . . Fr. 0,80  
 Par mois . . . . . » 2,80

**Nouvelles du jour**

Le Temps de Paris publie la note officieuse suivante :

Les gouvernements français et espagnol, dès la proclamation de Moulat Hafid à Tanger, ont échangé leurs vues sur la situation. Les mesures énergiques prises par El Menebbi et par El Guebbas à Tanger, ainsi que les instructions envoyées par les autorités marocaines de cette ville permettent d'espérer que le fonctionnement de la police organisée en vertu de l'acte d'Algésiras ne sera pas entravé. Il est certain toutefois que l'ordre public et la sécurité des Européens dans les ports et leur banlieue exigent, comme condition première, que les autorités et la population marocaine aient, dans les circonstances actuelles, le sentiment très net du nouvel accord des puissances en vue du maintien et de l'application de l'acte d'Algésiras, de la garantie de leurs intérêts communs et de l'indépendance de l'empire chrétien.

Nous croyons que les gouvernements français et espagnol, justement préoccupés des responsabilités qui leur incombent en dehors même de la sauvegarde de leurs intérêts spéciaux, et sûrs de répondre au sentiment général des gouvernements signataires de l'acte d'Algésiras, examineront dès à présent quelles assurances et quelles garanties communes à tous les intérêts étrangers seraient jugées indispensables.

Cette note très habile est à deux fins : premièrement, elle élude tout prétexte à convocation d'une nouvelle conférence internationale, en accordant comme un fait reconnu qu'il n'y a rien de changé entre le Maroc et les puissances, que l'accord d'Algésiras reste en vigueur et que la France et l'Espagne conservent leur mandat d'intervention; secondement, elle met d'avance en posture de trouble-fête quiconque s'aviserait d'affaiblir par la manifestation d'une opinion divergente « le sentiment très net de l'accord des puissances », qu'il importe d'inspirer aux autorités et aux populations marocaines.

Il y a toujours quelque odieux à être un empêchement de danseur en rond. Pourtant il y a des chances pour que l'Allemagne passe outre à cette considération et vienne mettre un bâton dans les roues de la note franco-espagnole.

On annonce que le roi Edouard VII, malgré les protestations élevées ces jours-ci par les chefs de l'Eglise anglicane, recevra officiellement, et avec tous les honneurs dus aux princes du sang, le cardinal Vincent Vannutelli, à l'occasion de sa présence à Londres, pour le Congrès eucharistique.

L'annonce de cet acte de profonde courtoisie a été accueillie au Vatican avec une vive satisfaction.

Les socialistes romains sont déjà arrivés, avec l'appui des franc-maçons, à supprimer l'enseignement religieux à l'école. Cette victoire ne leur suffit pas; leur haine antireligieuse n'est pas encore assouvie.

Il viennent de partir en guerre contre le crucifix, protestant contre la « loi absurde » qui impose la croix dans les écoles. Ils invitent toutes les sections du parti socialiste à organiser une grande agitation nationale pour obtenir la suppression du crucifix dans les écoles.

C'est une croisade à rebours, bien digne du sérieux et de la vitalité du parti socialiste. Il faut vraiment que

les chaleurs de l'été ramollissent certaines têtes ou que les socialistes de Rome soient absolument à fond de cale pour s'en prendre aux crucifix des écoles. Les réformateurs de l'humanité, les fondateurs d'un ordre social nouveau en sont arrivés là !

« Quelque chose de semblable, dit le libéral *Corriere della Sera*, est arrivé pendant la période byzantine de l'Empire : ce fut l'affaire des iconoclastes. Des Byzantins du VIII<sup>me</sup> siècle aux socialistes romains du XX<sup>me</sup>, la distance paraît grande. L'Union socialiste romaine nous montre qu'elle ne l'est pas autant qu'on croit.

« On pensait, continue le *Corriere*, que le socialisme nourrissait quelque sympathie pour la Victime du Temple et de l'Etat, l'Ami des pauvres et des faibles. On pensait que les orateurs socialistes, en veine de sentimentalité, devaient se réclamer du Christ, ne serait-ce que pour faire de belles tirades oratoires. On se trompait. Les socialistes ne veulent plus même du Christ comme emblème; la croix les irrite.

« A dix-huit siècles de distance, c'est une belle revanche des Pharisiens sur leur Ennemi aux vus larges, serènes et généreuses. Les ossements de Caïphe doivent tressaillir dans leur vieille tombe ignorée... »

Certains journaux ont fait grand bruit autour de l'annonce que la bannière nationale italienne entrera dans les jardins du Vatican, en présence du Saint-Père, à l'occasion du congrès de gymnastique qui aura lieu en automne.

L'Agence politique publie une note, inspirée par le Vatican, qui remet les choses au point. La vérité est qu'il n'y aura aucune innovation en ce qui regarde le drapeau national tricolore. Pie X n'a jamais défendu aux catholiques de l'arborer, même au Vatican, comme il n'a jamais refusé de recevoir des personnages politiques italiens.

En effet, le Pape a reçu, à maintes reprises des députés, des sénateurs des officiers. « Laissez-les venir, disait-il un jour; ne sont-ils pas aussi mes fils comme tous ceux des autres nations ? »

Le drapeau italien a pénétré plusieurs fois dans le Vatican, en particulier lors du concours de gymnastique qui s'est tenu l'année passée. On sait d'ailleurs que de nombreuses sociétés catholiques ont pris pour emblème le drapeau national et qu'elles ne le cachent pas lorsqu'elles sont reçues par le Pape.

**Nouvelles religieuses**

Les Congrès eucharistiques  
 Le cardinal Vincent Vannutelli à Londres

Le cardinal Vincent Vannutelli recevra du Saint Père, avant de quitter Rome pour Londres, un bref pontifical qui sera lu dans la séance inaugurale du Congrès eucharistique dont la solennité sera, paraît-il, sans précédent.

Le premier Congrès eucharistique fut tenu à Lille en 1881; le second à Avignon en 1882; le troisième à Liège en 1883. Celui de Liège fut, des trois premiers, le plus suivi : 10,000 personnes prirent part à la procession de clôture.

Mgr Mermillod présida le quatrième Congrès à Fribourg. Le cinquième eut lieu à Toulouse; les organisateurs éprouvèrent quelques difficultés du côté du gouvernement. Le Congrès se tint successivement, par la suite, à Paris, Anvers et Jérusalem.

Le cardinal Langénieux fut, en ce dernier Congrès, le représentant du Pape. Les Cabinets de Vienne, de Berlin et de Londres en prirent quelque ombrage, mais le cardinal Rampolla leur fit savoir, au nom de Léon XIII, qu'il s'agissait d'une simple manifestation de piété chrétienne sans qu'aucun caractère politique fût attaché à la présence d'un cardinal français. De son côté, le Sultan ordonna que les honneurs fussent rendus au représentant du Pape; les autorités arrêtèrent immédiatement les Arabes fanatiques qui avaient tenté de provoquer des désordres.

Les Congrès de Reims, de Paray-le Monial et de Bruxelles vinrent ensuite, précédant ceux de Lourdes, d'Angoulême et de Rome. Le cardinal Vincent Vannutelli fut chargé de représenter le Saint-Siège aux Congrès de Tournai et de Metz qui attirèrent une

affluence considérable de chrétiens. Le cardinal-évêque présidera maintenant le Congrès de Londres. A ce propos il disait ces jours-ci :

« Il y a cinquante ans, qui aurait pu espérer qu'un cardinal-évêque du Pape eût été en mesure de remettre les pieds sur le territoire anglais, d'y être attendu avec un sentiment de respect et de déférence, que huit cardinaux et cent évêques l'accompagneraient, que la procession du Saint-Sacrement se déroulerait dans les rues pavées de l'immense métropole, au milieu d'une population sympathique ?

« La transformation de l'opinion publique anglaise est un fait véritablement merveilleux. Il fait grandement honneur au peuple britannique; il atteste son caractère sérieux et honnête; aussi n'allons-nous pas à Londres comme des conquérants pour inquiéter ou irriter le peuple anglais; nous y allons, remplis à l'égard des protestants, qui sont nos frères, du même respect qu'ils nous témoignent. Nous ne prétendons point avoir part à leurs privilèges; la liberté qu'ils nous offrent avec tant de courtoisie nous suffit. »

**La loi scolaire tessinoise de 1879-1882**

Lorsqu'il fut question de remédier au déplorable état de choses créé par le régime radical tessinois dans le domaine scolaire, il fallut d'abord rétablir l'instruction religieuse et énoncer quelques normes générales réglant l'exercice de la liberté d'enseignement.

Sous réserve des limites posées par les deux derniers alinéas de l'article 49 de la constitution fédérale, l'enseignement religieux fut inscrit, par la loi de 1879-1882, parmi les matières obligatoires des écoles de tout degré.

A peine peut-on dire que la minorité radicale du Grand Conseil ait fait opposition à ce dispositif. S'il y eut des protestations à ce propos, elles vinrent du côté de la presse, qui trouva très spirituel d'appeler la christianisation de l'instruction publique une œuvre de « crétinisation ». C'est, du reste, un cliché dont certain publiciste ne parait pas encore rassasié. Mais ceci ne tirait pas à conséquence. Le dévergondage de cette presse était tel, qu'aucun des chefs radicaux n'aurait osé endosser la responsabilité de ses articles.

Le peuple tessinois, fidèle, dans son immense majorité, à la foi de ses pères, accueillit cette première réparation avec joie.

Quant à la liberté d'enseignement, dont le principe avait été proclamé dans la réforme partielle de la constitution du 20 novembre 1875, la loi s'appliqua à la sanctionner dans une mesure aussi large que possible.

Elle commença par reconnaître formellement les écoles privées et le droit pour un père de famille de donner ses enfants à élever à des maîtres de son choix. Après cela, en ce qui concerne l'école primaire, la loi édicta les règles à observer pour que les prescriptions résultant de l'art. 27 de la Constitution fédérale fussent observées.

Quant à l'instruction secondaire libre, le législateur, soucieux d'en favoriser le développement, s'abstint de toute ingérence gouvernementale, qui l'aurait entravé. En adoptant cette attitude, le gouvernement conservateur jetait les germes de cette floraison d'instituts privés qui, peu à peu, ont surgi un peu partout du sol tessinois, et, entourés de la sympathie du public, sont fréquentés, à l'heure qu'il est, par des centaines d'élèves des deux sexes, provenant, en partie, des cantons confédérés et de l'Italie. Cette multiplicité d'institutions privées ne constitue pas seulement un grand avantage intellectuel et moral, mais elle est, en même temps, une source de profit matériel important pour le pays, où l'industrie, en général, a de la peine à s'implanter et où le commerce souffre d'une situation topographique défavorable.

Après tout, si le parti radical n'a pas tiré un bien grand profit de la liberté d'enseignement, ce n'est pas la faute des conservateurs; cela tient à ce que les écoles sans religion ne prennent facilement nulle part, à moins que l'Etat ne les soutienne, moyennant l'argent qu'il puise dans les poches de gens qui n'en veulent pas.

Et ceci est de nouveau une façon bien étrange de comprendre la liberté. Singulière inconscience, que de condamner l'infailibilité de l'Eglise et du Pape, au nom des droits de la conscience individuelle, et d'autre part, de prétendre imposer à tout le monde certaines idées en matière d'éducation et d'instruction, au nom de l'infailibilité de l'Etat.

Nous n'entrerons pas dans le détail des diverses innovations pédagogiques consacrées par la loi de 1879-1882. Le législateur ne se proposait d'ailleurs en aucune façon de bouleverser l'ancien système, mais tout simplement de le corriger, dans la mesure du possible, là où l'expérience avait démontré que des changements étaient devenus nécessaires.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, la réforme principale consista à le rendre plus pratique et partant plus utile, en mettant de côté tout le superflu, qui ordinairement ne figurait au programme que pour la montre. Il y eut donc des matières strictement obligatoires pour toutes les écoles, de même qu'il y eut des matières facultatives, suivant la capacité des élèves, les besoins locaux, les aptitudes du maître.

Pour la surveillance à exercer sur ces écoles, on conserva les inspecteurs, dont on augmenta le nombre. Et pour que leur œuvre eût une certaine unité et fût partout également profitable, on mit à leur tête un inspecteur général, résidant auprès du Département de l'Instruction publique. L'inspecteur général a été supprimé par le gouvernement radical. Ayant eu l'occasion de constater les services qu'il rendait, nous persistons à croire que la suppression de cette fonction a été une faute, à moins qu'elle n'ait été un moyen de se défaire de ce vaillant et zélé serviteur du pays que fut Giuseppe Lafranchi. Lafranchi mourut, il y a quelques années, victime de la persécution radicale... Au-dessous des inspecteurs, la loi établit des délégués scolaires, à nommer par les municipalités.

Le traitement du régent fut légèrement augmenté par rapport à ce qu'il était avant 1873; on fixa à 500 francs le minimum de traitement pour une école de 6 mois, et à 600 francs le minimum pour une école de plus longue durée.

C'était certainement peu. Mais le législateur a dû prendre en considération la condition dans laquelle se trouvent la plupart de nos petites communes, privées de tout fonds scolaire, souvent très endettées à cause des routes qu'elles ont fait construire, dépeuplées par l'émigration et, malgré cela, forcées quelques fois d'entretenir jusqu'à trois ou quatre écoles de hameaux pour l'instruction d'une dizaine d'enfants en tout ! Il est juste de réclamer que les maîtres soient mieux payés et la revendication est aisée à soutenir; mais, dès qu'il s'agit de trouver l'argent nécessaire, on se heurte à des obstacles qu'il n'est pas toujours aussi facile de vaincre. On aurait dû sortir de là, difficilement, si ce n'est en chargeant l'Etat de toute la dépense, du moins en augmentant les subventions qu'il accordait aux communes pour alléger leurs charges scolaires; mais le délabrement des finances cantonales était un gros obstacle à ce plan généreux.

Quant à l'enseignement secondaire, on conserva les écoles majeures et les écoles de dessin, tout en leur donnant plus d'envergure et aussi en les rendant plus pratiques. Ces écoles étaient très utiles à nos émigrés et la loi de 1879-1882 a bien fait de les maintenir.

Les gymnases anémiques de Locarno, Bellinzona et Mendrisio furent supprimés, et on mit à leur place des

écoles techniques. L'enseignement littéraire complet fut installé à Lugano. Cette ville eut aussi son école technique : elle garda le lycée cantonal, dont les cours de philosophie et lettres furent séparés du cours technique supérieur, préparant à l'école polytechnique de Zurich.

Une dernière innovation importante consista dans la suppression de l'école mixte des maîtres, institut rudimentaire et absolument insuffisant que l'Etat avait fondé à Polleggio, et auquel furent substituées deux écoles normales, avec convict, à Locarno, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles aspirant à enseigner dans les écoles primaires et majeures. Des subventions furent assurées aux élèves-régents de familles non aisées. M. P.

**UNE FORME NOUVELLE du pouvoir économique des consommateurs**

Ligues sociales d'acheteurs

I. HISTORIQUE DES LIGUES DE CONSOMMATEURS ET D'ACHETEURS.

En 1890, sous l'inspiration d'une femme que les Américains appellent à bon droit « notre sainte », Mrs Joséphine Shaw Lowell, fut fondée à New-York la première Ligue sociale d'acheteurs, sous le nom de *Consumers' League*. Une enquête de la *Working Women's Society*, dirigée par Mrs Lowell, avait révélé des faits graves, conditions hygiéniques défectueuses, amendes réduisant encore les salaires déjà trop bas des ouvrières, violation de la loi sur les sièges votée par le Parlement en 1881. Ces faits, les patrons en étaient-ils seuls et uniquement responsables ? En aucune façon, malgré les apparences. Le grand coupable, c'était la foule anonyme, indifférente, des clients, ce public qui ne rend compte à personne de ses actes et rend toutes les lois humaines impuissantes, celui qui peut tout, dont tous, patrons comme ouvriers, sont les humbles serviteurs. Ce coupable, il fallait l'éclairer si c'était par ignorance qu'il péchait et non par une méchanceté qui n'aurait même pas pour excuse l'intérêt bien entendu; car les clients, lorsqu'ils se montrent si avides du meilleur marché, si exigeants à l'égard des vendeurs, ignorent le plus souvent que ces exigences et cette avidité obligent les patrons à surmener leur personnel, à le malmenner, à diminuer les salaires. Ils ignorent aussi que les conséquences de cet état de choses, par un juste retour, leur sont funestes à eux-mêmes. Pour atteindre le public, il ne suffisait pas d'agir individuellement, isolément; l'action ne devait être efficace que si les revendications sociales pouvaient s'appuyer sur un groupe fortement organisé. C'est ce que Mrs Lowell eut le mérite de comprendre. Elle provoqua un meeting public et fit voter la résolution suivante :

« 1<sup>o</sup> Le consommateur doit se rendre compte de la portée de ses actes quotidiens et de la conséquence de chacun de ses achats ;

« 2<sup>o</sup> C'est le consommateur qui porte la responsabilité des maux dont souffrent les salariés; c'est lui qui persiste à acheter au meilleur marché, insouciant des conditions de ce bon marché ;

« 3<sup>o</sup> Le devoir du consommateur est donc de rechercher dans quelles conditions sont fabriqués les articles qu'il achète et d'exiger que ces conditions soient au moins morales et permettent au travailleur de vivre dignement.

« Pour permettre au consommateur de remplir ce devoir de justice élémentaire :

« Un comité sera formé qui donnera son aide à la *Working Women's Society* pour l'élaboration d'une liste comprenant les magasins qui traitent leurs employés avec justice. Ainsi l'action et l'opinion publique pourront encourager l'employeur juste qui fait son devoir, et donner à l'employeur juste, mais esclave de la concurrence, le moyen d'agir selon sa conscience. »

Cette résolution devait rester la base de toute ligne sociale d'acheteurs. Mrs Lowell avait bien vu que le public, sous l'humble dénomination de client, est en réalité un roi, qui peut se passer, entre autres fantaisies, celle d'être juste.

Puisque l'industrie, disait-elle, dépend de l'offre et de la demande, essayons de susciter la demande d'articles faits dans de bonnes conditions. Si les marchands et les fabricants suivent nos goûts en

ce qui regarde la mode, nous pouvons les obliger à suivre nos désirs en ce qui regarde le juste traitement des employés et des ouvrières.

Pour faire connaître au public le résultat des enquêtes dirigées par la Ligue et pour donner une légitime satisfaction aux patrons soucieux de procurer à leur personnel autant de bien-être que possible, il fallait publier le nom et l'adresse de ces commerçants de bonne volonté. C'est ce qu'on appelle la *Liste Blanche*, par opposition au *Livre Noir*, où certains commerçants inscrivent les noms des mauvais payeurs. Mais tandis que le *Livre Noir* est, avec raison, tenu secret pour ne nuire à personne, la *Liste Blanche* est une réclame gratuite en faveur de ceux dont les noms y sont inscrits.

A quelles conditions les patrons pouvaient-ils avoir l'honneur de figurer sur une telle liste ? Ici encore se révèle l'esprit pratique de Mrs Lowell : au lieu de partir d'une définition tout idéale et parfaite d'une bonne maison de commerce, elle se garda d'exiger l'impossible et résolut de s'en tenir à certaines réformes déjà réalisées par quelques grands magasins de New-York. Avec l'aide des directeurs de ces magasins fut élaboré le programme suivant :

Type d'une bonne maison de commerce.

**Salaires.** — Une bonne maison est celle : où l'on observe le principe « à travail égal, salaire égal » ; où, pour les femmes, le minimum de salaire est de 6 dollars pour les adultes expérimentées et ne tombe que rarement au-dessous de 8 dollars ; où le paiement du salaire est fait à la semaine ; où les amendes, si on en impose, alimentent un fonds de réserve au bénéfice des employés.

**Heures de travail.** — Une bonne maison est celle : où la journée de travail dure de 8 heures du matin à 6 heures du soir (avec 1/4 d'heure pour le déjeuner de midi) ; où une demi-journée de vacances est donnée une fois par semaine (autre le dimanche et les jours de fêtes légales), durant au moins deux mois d'été ; où toutes les heures de travail supplémentaires sont payées.

**Conditions d'hygiène.** — Une bonne maison est celle : où les pièces destinées aux repas, au travail et au repos sont séparées et conformes aux principes de l'hygiène ; où la loi des sièges est observée et où l'usage des sièges est permis.

**Autres conditions.** — Une bonne maison est celle : où des relations vraiment humaines et dignes sont de règle entre patrons et employés ; où un service fidèle de plusieurs années est récompensé à sa juste valeur ; où des enfants au-dessous de quatorze ans ne sont pas employés.

En 1891, huit magasins de New-York figuraient sur la première Liste Blanche. En 1897, la Ligue de New-York était devenue assez importante pour susciter une émulation féconde dans d'autres villes, telles que Philadelphie, Boston, Chicago, dont les ligues respectives portent délibérément leurs efforts sur un point spécial et précis. C'est ainsi que les ligues de Philadelphie et de Brooklyn s'attachent à la protection des femmes et enfants employés à la vente dans les magasins de tissus, tandis que la Ligue de Chicago s'en tient d'abord à la protection des enfants.

Jusqu'alors, les enquêtes avaient atteint les seuls magasins de vente. En 1898, dans l'Etat de Massachusetts, se fonde une ligue qui va droit au fabricant. A son exemple, les autres ligues comprennent la nécessité d'étendre leur action aux usines. Après s'être enquis des heures de travail et des conditions d'hygiène de la boutique où l'on vend la marchandise, elles se préoccupent logiquement des conditions d'hygiène et des conditions de travail de l'atelier où la marchandise est confectionnée.

Les conditions, d'abord imposées aux fabricants, furent les suivantes :

1<sup>o</sup> Observation des lois sur la protection des travailleurs ;

2<sup>o</sup> Défense d'employer des enfants au-dessous de 16 ans ;

3<sup>o</sup> Aucune personne employée dans les manufactures ne doit travailler plus de dix heures par jour ou de cinquante heures par semaine ; aucune ne doit travailler après 9 heures du soir et avant 6 heures du matin.

4<sup>o</sup> Les fabricants doivent se soumettre à toutes les enquêtes faites par les représentants des Ligues et effectuer les améliorations demandées par les Ligues. Il faut aussi que le public puisse reconnaître, dans tous les magasins de vente, les marchandises provenant d'usines recommandées par les Ligues. D'où l'institution du *Label*, marque de fabrication spéciale accordée aux patrons observant les conditions imposées.

La première année, c'est-à-dire en 1899, cinq manufactures signèrent un contrat avec la Ligue nationale et furent autorisées à se servir du *label*. Nous constatons, en 1908, l'existence de soixante-trois ligues dépendant de la Ligue nationale et nous voyons plus de

1 Article de M. Jean Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg, dans le numéro d'août (à paraître) de la *Revue économique internationale*, Bruxelles. Extraits.



cinquante magasins inscrits sur la Liste Blanche de cette Ligne et soixante et une fabriques en possession du label.

Après avoir obtenu des résultats importants concernant l'amélioration matérielle et morale du sort fait aux vendeurs dans les grands magasins et aux ouvriers dans les usines, il restait à secourir des travailleurs non moins dignes d'intérêt et dont la misère même entraîne les conséquences les plus graves pour le public: il s'agit de ceux qui travaillent à domicile, victimes d'une exploitation honteuse, flétrie sous le nom tristement expressif de *sweating-system* (système de la sueur). Des enquêtes intéressantes ont été faites à Newark par Miss Butler sur le travail à domicile des ouvrières de l'aiguille, à New-York, sur la fabrication et trop souvent la falsification des aliments à domicile. Qu'il s'agisse de vêtements, de bijoux ou d'aliments, les produits ainsi élaborés, presque toujours dans des locaux malsains, sont les véhicules de toutes sortes de maladies contagieuses et, en particulier, de la tuberculose. Tels sont les résultats irréfutables de ces enquêtes.

(A suivre.)

## ÉTRANGER

### Au Maroc

LE BURNOUS DE MOULI HAFID

Settat, 27.

Des bruits de source indigène parvenus ici disent que Mouli Hafid est prisonnier de Bouchta Bagdadi, un de ses partisans; mais ce bruit doit être accueilli sous réserves.

Le burnous qui portait le sultan pendant le combat présenterait des traces de dix-huit balles.

### LA TURQUIE CONSTITUTIONNELLE

Le sultan et ses fils

Constantinople, 27.

L'héritier présomptif du trône, Rechad effendi, a été invité mercredi à Yildiz Kiosk par le sultan, avec lequel il a eu un entretien des plus cordiaux.

L'Hadam, commentant cette visite, exprime, au nom de la nation, l'espoir de voir le souverain à chaque cérémonie du selamlik entouré de tous les princes impériaux. Le journal ajoute que c'est un fait historique que les dimensions de la famille impériale ont été désastreuses pour le pays, et il souhaite de voir s'établir dans la famille impériale ottomane une harmonie semblable à celle qui règne dans les autres familles princières de l'Europe.

L'attitude des Albanais

Les Albanais de la garde impériale ont refusé de prêter, comme les autres troupes, serment à la Constitution, non pas qu'ils soient contraires au nouveau régime, mais parce qu'ils disent qu'ils seront parjures, ayant prêté serment de fidélité au sultan.

Le comité Union et Progrès n'a pas insisté. On a seulement prévenu les Albanais pour le cas où ils feraient acte anti-constitutionnel:

« Vos femmes et vos enfants payeront pour vous. »

L'Asie mineure refuse l'impôt

Le Conseil des ministres, qui s'est réuni mercredi, s'est occupé de la situation en Asie Mineure, où la population ne paye plus les impôts. Le comité jeuneur a envoyé aux vilayets européens, et aux vilayets de Smyrne, Konia, Brousse, Beyrouth, Dames, Alep, Trébizonde et Erzeroum, ainsi qu'au sandjak de Jérusalem, une circulaire dans laquelle il exhorte la population au calme et l'engage à ne pas s'immiscer dans les affaires de l'Etat.

28 Feuilleton de la LIBERTÉ

## Les ensoleillés

par Jeanne DE COULOMB

V

LA CONFESSION DE BRUNO

Dauphine appuya la tête au dossier du fauteuil bas sur lequel elle était assise. Une lampe, voilée de dentelles, répandait dans la chambre une lumière discrète: la blancheur du lit et les plis soyeux de la robe de chambre rose ressortaient seuls, dans cette ombre.

La jeune fille sentait en elle un effondrement complet: la peur vague, éprouvée la veille, et que, sur le moment, elle avait qualifiée de folie, devenait une réalité.

Bruno gisait sur le sol, précipité du piédestal que sa naïve admiration d'enfant, trop confiante, lui avait élevé et, devant les débris de la statue tombée, elle ne savait que souffrir et se torturer les mains.

Ah! tante Clotilde était heureuse! La balle qui avait tué son fiancé en avait fait un héros... Il n'avait touché la terre que pour remonter plus haut, vers les régions sereines où le souvenir peut toujours aller chercher les bonheurs perdus... Bruno, au contraire, ne se relèverait de sa chute que diminué, flétri, à jamais... Il l'avait trompée! Toute la nature

### QUILLAUME II EN ALSACE

L'empereur allemand vient de passer la revue du 16<sup>e</sup> corps, à Metz.

Un journaliste qui l'a vu débarquer à la gare trace ce croquis:

L'endroit du quai où les hommes seront revus, deux sous-officiers tendent une ficelle, au ras du sol, et les soldats y prennent l'alignement par la pointe des pieds. Cette petite opération faite, les officiers se livrent à une inspection minutieuse. Ils passent entre les rangs, examinent les hommes un à un. J'en vois qui, de la peau de leur gant, effleurent sur le cuir des casques une trace de buée ou chassent une poussière. Tout cela se passe dans un silence complet. Les hommes sont raides, les officiers graves. Ils vont recevoir l'empereur.

Un peu plus loin, un état-major chamarré, superbe d'attitude, entoure le prince impérial, la princesse Cécile, le prince et la princesse Eitel-Frédéric. On me montre le maréchal Haasler, le comte de Wedel, statthalter d'Alsace-Lorraine, le ministre de la guerre de Bavière, le commandant du 16<sup>e</sup> corps, le président de la Lorraine, et un grand nombre de hauts fonctionnaires civils et militaires. Cas soldes immobiles, ces officiers brillants et graves, qui attendent l'empereur, la froideur de la gare, tout cet ensemble donne une impression de force et de puissance qui vous étirent.

Le canon tonne. Les musiques autour de nous jouent l'hymne national; les soldats présentent les armes, immobiles comme des statues... A peine le train arrêté, Guillaume descend, à quelques pas de moi, dans un décor d'une rigidité émuante. Il est en tenue de général d'infanterie, uniforme du 145<sup>e</sup> régiment, le sien, et porte à la main le bâton de maréchal. Il s, ou il prend, une allure martiale et imposante, et quoique je lui trouve le visage fatigué, sa santé paraît assez florissante. Sans perdre de temps, il passe devant la compagnie d'honneur, qui pousse les acclamations réglementaires et défile ensuite devant lui, au pas de parade, avec une cadence et un ensemble mathématiques.

L'empereur s'est placé à la tête du 145<sup>e</sup> régiment et l'a présenté à l'impératrice.

Le prince Léopold de Bavière a présenté à son tour le 8<sup>me</sup> régiment bavarois, dont il est le chef.

Après le défilé, l'empereur, à cheval, a reçu les hommages de la ville, présentés par le maire. Il a répondu par une allocution, dans laquelle il a employé cette métaphore imprévue:

Lors de mes précédentes visites à Metz, j'avais eu l'impression que sa taille était devenue trop courte pour sa figure, et j'espère que, maintenant, elle se développera pour atteindre celle d'une forte femme allemande.

Après le défilé, l'empereur s'est rendu à la cathédrale, où il a été reçu par l'évêque et le clergé.

Aujourd'hui, l'empereur fait son entrée à Strasbourg. Il y passera demain la revue des troupes du 15<sup>me</sup> corps.

A la revue assisteront, outre les souverains, le prince impérial et la princesse Cécile, sa femme, le prince et la princesse Eitel-Frédéric, les princes Auguste Guillaume et Oscar, et encore le roi de Saxe, le grand duc de Bade, le prince Frédéric-Léopold de Prusse, le prince Léopold de Bavière, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, le duc Albrecht de Wurtemberg, le comte de Wedel, statthalter d'Alsace-Lorraine et la comtesse de Wedel, ainsi que de nombreux généraux et dignitaires de la cour.

Dimanche matin, un service religieux en plein air sera célébré sur l'Esplanade et le soir, les souverains offriront un dîner aux autorités d'Alsace-Lorraine. Après le dîner l'empereur et l'impératrice repartiront pour Berlin.

On se bat au golfe Persique

Des tribus nomades ont attaqué El Latif, localité du golfe Persique. L'Anglo-

terre y aurait envoyé un vaisseau. Le conseil des ministres turc aurait décidé d'y envoyer de son côté deux nouvelles canonnières et un bataillon.

### LE CONGO AU SÉNAT BELGE

Le Sénat belge a commencé la discussion du traité d'annexion du Congo.

Le président du conseil, M. Schollaert, a exprimé l'espoir que le Sénat, suivant l'exemple de la Chambre, ne refusera pas de prendre la part qui lui revient dans la grande et lourde tâche que la Belgique va accomplir. Le ministre des affaires étrangères, M. Davignon, a montré ensuite l'état de la question au point de vue international. Il a déclaré que la France et l'Angleterre sont prêtes à communiquer leur acceptation.

### Il manquait à la fête

Carlsbad, 27.

Le roi Edouard est arrivé à Carlsbad, à 1 h. Il a assisté à un dîner chez M. Isvolski. M. Clémenceau a été empêché par une indisposition d'y prendre part.

Un télégramme adressé de Carlsbad au ministre français de l'intérieur, à Paris, fait connaître que M. Clémenceau souffrait d'une indisposition légère qui nécessitera un jour ou deux de repos, et qui ne lui a pas permis d'assister au déjeuner auquel il était invité avec le roi d'Angleterre et M. Isvolski.

### POUR ZEPPELIN

La Gazette de Voss reproche à l'aristocratie allemande de s'être montrée mesquine dans les souscriptions en faveur du dirigeable national.

### Les femmes dans l'Eglise

Le synode de l'Eglise réformée des Pays-Bas a repoussé une proposition tendant à admettre les femmes aux études théologiques qui donnent accès au pastorat. Il s'est également prononcé contre le suffrage des femmes dans l'Eglise.

### La faiblesse militaire de l'Autriche

Le colonel Gædke publie dans le Berliner Tageblatt un article sur la faiblesse de l'armée et de la flotte de l'Autriche, et se demande si l'Allemagne a raison de conserver cette allée.

### L'oncle Sam en Australie

On lui déroba de petits souvenirs

La flotte américaine se prépare à quitter Sydney. Après une réception qui a eu lieu à bord du cuirassé américain Connecticut, on a constaté que des invités avaient emporté une grande quantité de couteaux de table.

### On va causer entre Paris et New-York

Le ministre de la guerre de France cofirmé qu'entre Paris et New-York il y aura bientôt des communications par télégraphe sans fil; mais ces communications ne pourront avoir lieu que la nuit.

## Echos de partout

LE ROI DU CANON

Le compte rendu annuel de la Chambre de commerce du district d'Essen renferme quelques données intéressantes sur la fameuse maison Krupp. Elles se passent de tous commentaires.

L'alimentation en eau de l'usine proprement dite, des colonies ouvrières et de la villa Hüger se fait par quatre canalisations différentes, qui ont fourni en 1907 une quantité de 17,233,933 mètres cubes.

Comme terme de comparaison, disons que les 410,000 habitants de Cologne ont usé,

dans le même temps, de 18 millions de mètres cubes d'eau.

L'usine à gaz des établissements Krupp a fabriqué pendant l'année dernière 19,879,700 mètres cubes de gaz d'éclairage pour alimenter 2,316 lanternes et 34,746 becs répartis dans les ateliers, les bureaux et les habitations des employés et des ouvriers.

Sous le rapport de la production, l'usine à gaz de la maison Krupp occupe le deuxième rang en Allemagne.

Comme terme de comparaison, disons que la consommation du gaz d'éclairage a atteint, l'an dernier, 19,765,820 mètres cubes à Munich, et 19,672,000 mètres cubes à Nuremberg.

L'usine Krupp d'électricité Krupp comprend trois établissements différents avec cinq stations de transformateurs, 88 kilomètres de câbles souterrains et 51 kilomètres de câbles aériens. Elle alimente 2,273 lampes à arc, 23,232 lampes à incandescence et 1,246 moteurs. En 1907, elle fournit un total de 20,584,482 kilowatts-heures.

L'usine Krupp dispose d'un réseau télégraphique de 81 kilomètres de fil avec 21 stations et 37 appareils Morse. Elle est reliée avec le bureau télégraphique d'Essen et a échangé avec lui 25,120 télégrammes en 1907. Son réseau téléphonique compte 470 kilomètres de fil avec 520 appareils. Il y a en moyenne 2,750 conversations téléphoniques par jour.

Dans l'atelier général des expériences, il a été fait 295,000 essais différents pendant l'année dernière. Au laboratoire de chimie, on a fait un total de 61,000 analyses portant sur 321,000 déterminations quantitatives et qualitatives différentes.

La maison Krupp compte un corps de pompiers professionnels, comprenant 3 officiers et 128 hommes répartis en cinq postes. Les pompiers disposent de 83 stations d'échelles et 592 prises d'eau.

Dans les ateliers, il y a 109 postes-avertisseurs automatiques et, pendant les pauses de travail, les 520 appareils téléphoniques communiquent avec le service d'incendie.

### DÉCOUPURES DE JOURNAUX

Un des meilleurs bureaux qui se voient à cette spécialité est le Courrier de la Presse, 21, boulevard Montmartre, Paris, 2<sup>e</sup>, dirigé par MM. Gallois et Demogéot.

Le Courrier de la Presse reçoit, lit et découpe tous les journaux et revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Il a un service spécial d'informations pratiques pour industriels et commerçants.

### MOT DE LA FIN

Dans une ville, d'eau, un milliardaire américain invite le grand peintre X. à déjeuner.

— Simple déjeuner d'ami, déclare t-il.

— Oui, répond X., histoire de casser une croûte!

## Confédération

Le Letschberg. — On ne parle plus du tunnel aux vingt-cinq cadavres. On dirait que la voix de la presse est muée, avec les morts, dans la nuit de ce tombeau.

### La révision des traitements des employés de chemins de fer.

Les associations du personnel des chemins de fer suisses avaient sollicité de la Direction générale des C. F. F. une audience aux fins de traiter la question de la révision des traitements. Cette audience a été définitivement fixée au 2 septembre.

Pharmaciens. — La 64<sup>me</sup> assemblée annuelle des pharmaciens suisses s'est ouverte hier jeudi à Neuchâtel.

117 délégués étaient présents à l'assemblée, tenue sous la présidence de M. Jenny, président central et conseiller national. Ils y entendirent un intéressant travail du professeur Dr Osterle, relatif aux médicaments.

A 2 heures de l'après-midi, banquet à

l'hôtel Terminus. M. Quartier-La-Tente, conseiller d'Etat, y prit la parole, ainsi que MM. Payot, Henri Berthoud, conseiller communal, Dr Georges Sandoz, délégué de la commission de santé.

## Cantons

BERNE

Élection complémentaire. — On s'agit fort à Bienne autour du siège de député devenu vacant par la mystérieuse disparition de son titulaire socialiste, le camarade Spring. L'Union ouvrière biennoise présente M. Ryser, secrétaire ouvrier adjoint. Les libéraux ont décidé d'opposer au candidat socialiste M. Jardi-Kocher, conseiller municipal. La lutte sera chaude entre les deux partis qui se partagent le corps électoral de Bienne.

SCHAFFHOUSE

Une loi sur les traitements des fonctionnaires. — Le Grand Conseil discute la nouvelle loi sur les traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat. Le traitement des conseillers d'Etat a été porté à 5000 fr. et celui du président du gouvernement, à 5500 fr.

ARGOVIE

Une école des arts et métiers. — En 1906, le Conseil d'Etat d'Argovie avait invité son directeur de l'instruction publique à étudier la question de la création d'un technicum cantonal. Une commission de sept membres avait été nommée à cet effet, qui vient de publier son rapport. Elle n'est pas d'accord avec la création d'un technicum sur le modèle de ceux qui existent actuellement, mais bien plutôt d'une école des arts et métiers, dans laquelle serait formé un personnel capable pour les ateliers, tant au point de vue théorique que pratique.

THURGOVIE

Le conflit Heine. — Grâce à la création d'importantes fabriques de machines et de grands ateliers de broderies, l'insignifiant Arbon d'autrefois s'est considérablement développé et compte aujourd'hui une population travaillante dont le chiffre a doublé depuis dix ans.

De nombreuses maisons de rapport ont été bâties; le petit commerce a pris une extension réjouissante; les valeurs immobilières ont fortement augmenté, et la population s'accroît dans les mêmes proportions, la commune s'est imposé de lourdes charges par la création de nouvelles écoles et la transformation de nombreux services publics.

Mais depuis bientôt six mois, un millier d'ouvriers et ouvrières de la fabrique de broderies Heine et C<sup>o</sup> sont sur le pavé. Déjà une grande partie des travailleurs frappés par le lock-out patronal ont quitté Arbon avec leurs familles, et le conflit est plus aigu que jamais.

La crise a un pénible contre-coup sur la vie économique de la ville. L'exode de ces centaines d'ouvriers et ouvrières a fait le vide dans une foule de maisons locatives; et artisans et commerçants ont vu du jour au lendemain leurs ateliers et leurs boutiques privés de la clientèle qui faisait prospérer leurs affaires. L'épreuve est plus préjudiciable encore à la ville même d'Arbon et aux classes moyennes qu'aux ouvriers, qui peuvent aller chercher du travail ailleurs.

Aussi n'y a-t-il qu'une voix pour demander la solution à bref délai de la crise.

Selon les dernières nouvelles, le conflit n'est pas près de s'apaiser. Au contraire, après une nouvelle tentative de conciliation qui n'a pas abouti, M. Heine, directeur général, a quitté Arbon pour l'Amé-

rique. C'est l'ajournement sine die de la reprise du travail.

### NEUCHÂTEL

Legs pies. — Le Bulletin neuchâtelois annonce que Mme Philippin, récemment décédée, a légué par dispositions testamentaires: 10,000 fr. à l'église de Neuchâtel, 5,000 fr. à l'Hôpital de la Providence, 3,000 fr. aux Dames de Charité, 3,000 fr. à la Conférence de Saint-Vincent de Paul, 1,000 à l'Orphelinat et 300 fr. au Fonds du Clergé.

## FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le calvaire d'une femme. — Les journaux donnent de navrants détails sur la douleur de la jeune femme de Tasso, l'assassin de Marseille, quand elle apprend le crime commis par son mari. Mme Tasso était en villégiature avec ses enfants. Son mari avait passé trois jours avec eux et était reparti.

On apprend avec de grands ménagements à Mme Tasso qu'elle devait rentrer d'urgence à Marseille.

— Mon mari est mort, s'écria-t-elle. On lui donna l'assurance du contraire, mais à l'air égaré de ceux qui l'entouraient, elle comprit qu'un autre malheur l'attendait.

On lui dit tout, enfin.

— Malheureuse que je suis! Je comprends pourquoi mon mari n'a pas voulu que je descende avec lui, aujourd'hui, et qu'il a tenu à ce que je reste à Gémenos jusqu'à dimanche prochain. Je lui disais: « Tu n'es pas soigné, là-bas; tu dois languir. » Il insistait, me répondant: « Reste, prends des vacances. Je viendrai te chercher samedi prochain. » C'était donc pour cela. Oh! je voudrais mourir, mourir!

Terrassée par l'épouvantable douleur, la malheureuse s'évanouissait à demi; puis, reprenant conscience avec énergie, paraissant se plaire à se torturer, elle réclamait encore des détails.

— Ah! le jeu, criait elle, c'est le jeu qui m'a pris mon mari! Il est fou! Ce n'est pas possible qu'il ait fait cela! Non, ce n'est pas possible! Quelqu'un a dû le pousser à ce crime. César en était incapable. Il avait peur du sang. C'est insensé de penser que c'est lui qui est l'assassin. Oh! les misérables qui l'ont entraîné au jeu! Ne les tuera-t-on pas ceux-là? Mon bonheur paisible les rendait jaloux. Ils m'ont arraché mon mari et ils viennent d'en faire un assassin. Je suis ruinée et perdue. Ah! mes pauvres enfants, mes enfants! Je me tue. Je comprends qu'il y ait des gens qui deviennent subitement fous. Ma tête éclate. Oh! j'avais bien compris, hier, que César avait quelque chose. Il n'a pas mangé de toute la journée. Il ne m'a pas regardé ou presque pas. Il se plaignait de la migraine et s'est couché de très bonne heure, sans nous attendre. Ce n'était pas normal. Il n'a rien voulu me confier, lorsque je m'inquiétais de l'air sinistre qu'il avait. C'est affreux, c'est affreux! Je veux le voir, le voir de suite! En arrivant, allons au palais de justice. On me permettra peut-être de l'embrasser. C'est, malgré tout, mon mari, et il y a douze ans que nous nous aimons.

Cette scène atroce qui se prolongeait près de la porte du palais de justice.

Les jambes brisées par la douleur, se traînant à peine, l'épouse infortunée voulait aller jusque chez le magistrat instructeur. Celui-ci n'était pas là.

Dix minutes après, la malheureuse Madame Tasso trouvait un peu de réconfort dans les bras de sa mère, Mme Nuiob.

— Souviens-toi, Jeanne, ma fille, lui dit la courageuse vieille maman, qui, par là d'aujourd'hui, il faut que tu ne vives que pour tes enfants, tes trois beaux chéribins: eux seuls maintenant doivent compter pour toi et t'aider à vivre.

Souhaitons nous aussi que l'amour maternel adoucesse les rigueurs douloureuses de ce calvaire d'épouse.

Tués par une automobile. — Lundi après midi, sur le circuit de Bologne, où se poursuivent des essais d'automobiles, s'est produit un grave malheur.

sec qui devait me torturer jusqu'à la fin... Malgré tout ce que je pus dire, Méryem fut nourrie par une remplaçante! La jeune baronne La Mure voulait garder sa liberté! Mais, au moins, quand la mère était partie, le soir, il me restait l'enfant! Je portais quelquefois mes livres auprès d'elle... Et je m'arrêtais de travailler pour la contempler... Elle était blonde comme sa mère, mais elle ressemblait à ma grand-mère, et de toute mon âme, je désirais qu'elle lui ressemblât moralement... C'était un beau bébé bien vil, bien constitué... J'en étais fier... Lorsque je sortais, je faisais toujours un détour pour aller l'embrasser au Parc Monceau, constater que la nourrice ne commettait pas d'imprudences... La mère y allait jamais! Elle ajoutait bien plus son petit chien que sa fille!... J'arrivai, maintenant, à la partie la plus douloureuse de mon histoire...

(A suivre.)

### BIBLIOGRAPHIE

FOOTBALL. — La maison Och, frères, à Genève, nous adresse un exemplaire de son nouvel Annuaire suisse de football, 1908, par F. J. Dégerind.

Nous recommandons chaudement à tous les footballers la lecture de ce petit ouvrage qui contient les règles officielles du football et les photographies de toutes les équipes premières de la 1<sup>re</sup> catégorie de l'A. S. F., la liste de tous les clubs champions depuis 1897 et un tableau de classement très intéressant. Prix, 1 fr. contre timbres-poste.



DERNIERE HEURE

Un nommé Oreste Tubertini, avec son fils et un serviteur, se trouvait dans une charrette tirée par un cheval, qui s'est emballé à la vue d'une automobile verte, qui arrivait à grande vitesse.

La charrette a heurté contre une borne et s'est renversée. Le père Tubertini s'est fracturé le crâne et a été relevé mort. Le fils Tubertini et le serviteur sont dans un état très grave.

L'automobile verta a continué sa course et, jusqu'ici, on n'a pu l'identifier.

Éboulement dans une mine. — On mande de Herford (Westphalie) : Hier jeudi, au moment où une équipe de mineurs descendait dans le puits Clausthal de la mine Louise Tiesbau et se trouvait entre les galeries 5 et 6, un éboulement se produisit. Huit mineurs ont été ensevelis. Ils ont pu être tous retirés sains et saufs.

SUISSE

Les rats d'hôtel. — On mande de Saint-Maurice : Toute une série de vols ont été commis, ces derniers temps, aux Bains de Lavey ; on a dérobé, à une dame étrangère, dans sa chambre, une montre en or et sa chaîne. En plein jour, au bazar de l'hôtel a été volée une montre de dame. A l'un des cuisiniers de l'hôtel ont été volés des médailles et bracelets. Tous ces vols ont été commis de la même façon ; on suppose qu'ils ont pour auteur le même individu, que la justice recherche activement.

FRIBOURG

Un souvenir du congrès des naturalistes à Fribourg. — A la fin juillet 1907, la Société helvétique des Sciences naturelles a tenu à Fribourg les solennelles assises annuelles de sa 90<sup>me</sup> session.

Il est difficile aux congressistes eux-mêmes de se faire une idée adéquate des travaux présentés simultanément aux diverses sections. Le compte rendu imprimé vient heureusement combler cette lacune et permettre aux absents de recueillir une part de la manne scientifique qui a surabondé à la réunion de Fribourg.

Les Actes de la 90<sup>me</sup> session tenus dans nos murs viennent de paraître. Le premier volume contient les conférences et les procès-verbaux des séances. Il s'ouvre par un beau portrait de notre compatriote, le chanoine Fontaine et par la très attachante biographie que M. le président Musy a consacrée aux naturalistes fribourgeois, en particulier aux recherches scientifiques et aux multiples travaux du chanoine Fontaine, fondateur de notre musée d'histoire naturelle.

Il faudrait reproduire en entier les procès-verbaux si substantiels et si condensés ; ils nous donneraient une idée des travaux si variés et des discussions des séances de diverses sections de minéralogie, de géologie et de géographie, de botanique, de zoologie, de chimie, de mathématiques et de physique. Les conférences faites aux assemblées générales sont reproduites in extenso. M. Mühlberg étudie la Suisse aux époques glaciaires. M. J. Briquet fixe les réimmigrations postglaciaires des flores dans notre pays et en trace les cartes. L'immigration postglaciaire des animaux a elle aussi son interprète, M. le Dr Zschokke. Les sympathies ne manquent pas à M. le professeur Chaix, qui invite les géographes à promouvoir l'élaboration d'un atlas international de l'érosion. M. le professeur J. Brunhes reprend le problème de l'érosion et du surcreusement glaciaires. L'observation attentive de plusieurs faits l'a conduit à conclure à l'action érosive torrentielle sous-glaciaire disciplinée par le glacier.

Il était réservé à MM. Tribolet et Th. Studer de faire revivre la grande et sympathie figure d'Agassiz, à l'occasion du centenaire de sa naissance, et de redire et sa vie scientifique et l'influence de ses ingénieuses et persévérantes recherches.

Les fascinantes découvertes des radiations ont posé à nouveau le problème de la matière. M. le Dr Guillaume, de Paris, résume les difficultés que soulèvent les définitions classiques des états de la matière. Il distingue la matière ordonnée de la matière amorphe. M. Fritz Sarasin fait mieux connaître les formes humaines inférieures du sud-est de l'Asie et M. Rollier précise le phénomène de la pluie de petits cailloux de quartz à Trélex (Nyon).

Le second volume, divisé en trois parties, contient les rapports du comité central et des commissions, les notices biographiques des membres décédés, avec portraits et liste des membres. Il serait utile de faire connaître les multiples travaux, les recherches systématiques que provoque, encourage, aide financièrement la Société helvétique des sciences naturelles.

Les commissions permanentes sont nombreuses ; toutes donnent des preuves palpables de leur activité. La commission pour la conservation des monuments naturels est la treizième. Last not least. Son rapport fait bien augurer de son rôle protecteur.

Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles, 90<sup>me</sup> session du 28 au 31 juillet 1907 à Fribourg. 2 vol. in-8° (258 et 206-cxii-66 p.). Imp. Fragnière. Prix : 6 fr. et 3 fr.

Les nécrologies et les biographies remplissent 112 pages. Au rang des vaillants que la mort a moissonnés trop tôt, nous trouvons le sympathique secrétaire du comité annuel, M. L. Gobet, l'homme du devoir, du travail, du dévouement consciencieux à la science géographique. Hubert SAVOY.

Echo. — On lit dans l'Action radicale, organe du parti jeune radical genevois :

L'excellent, le loyal Mosch, que les électeurs genevois renvoyèrent si inhumainement à ses liquidations, gagea beaucoup à être vu de loin ; c'est ainsi qu'il est fort apprécié — du moins l'affirme-t-il — à Fribourg, son milieu naturel d'ailleurs.

Or, l'autre jour, s'y trouvant, il y parla « au nom des radicaux genevois » — après le succès de novembre, c'était plutôt réussi — et profita de la circonstance pour appeler à la « cité future » une de ces pierres qui n'ont jamais fatigué leur porteur et qu'on pourrait appeler des « mollons théoriques ». La cité future, on peut le croire, ne s'en portera ni mieux ni plus mal.

Mais le bon Mosch fit plus encore : il cloua un homme au pilori — tiens ! tiens ! — et ce fut le dictateur Python ; lequel veut, à l'en croire, « supprimer » la Sarrine (!). — « Détourner » seulement, observa quelqu'un....

Le plus « cloué » des deux ne fut pas celui qu'on pense.

Le « bon Mosch », nos lecteurs l'ont deviné, c'est M. l'avocat Moosbrugger.

Les commissions fédérales au Moléson. — Arrivées mercredi soir, par train spécial, aux Avants, où M. le conseiller national Emery leur a souhaité la bienvenue, et où elles ont passé la nuit, les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats pour les concessions de voies ferrées au Moléson ont passé hier, par Azot, le Cubly, le col de Soucoup et la Pléniat — où une collation leur a été servie — les Pontets, Soladier, Jor, et sont rentrées aux Avants. Aujourd'hui, séance, délibérations, décisions et conclusions.

L'Ecole normale de Hauterive. — Nous lisons dans le Bulletin pédagogique :

L'Ecole normale de Hauterive a clôturé son année scolaire le 27 juillet. Le rapport, lu à la cérémonie de la distribution des prix, mentionne une augmentation sensible du nombre des élèves. Il y en a au total, 81, soit 19 de plus qu'en 1906-1907. Soixante sont inscrits comme aspirants instituteurs. N'est-il pas réjouissant de voir que beaucoup de jeunes gens savent encore apprécier la beauté et le mérite de la carrière pédagogique ? D'ailleurs, la situation paisible de l'école, dans l'antique Abbaye de Hauterive, est très favorable à l'étude. Durant les quatre années requises pour parcourir un vaste programme, les normaliens doivent fournir une somme considérable de travail. Pour favoriser les études secondaires, encore trop peu en honneur dans le canton, l'Etat maintient le prix de pension à 350 fr. par an pour les élèves fribourgeois. Les aspirants instituteurs bénéficient en outre d'un rabais annuel de 150 fr., moyennant l'engagement qu'ils doivent prendre d'enseigner dix ans dans le canton. L'Ecole offre ainsi aux jeunes Fribourgeois de grandes facilités pour acquérir une solide instruction secondaire. Au mois de février 1907, le Conseil d'Etat a décrété la création d'une section allemande à l'Ecole normale, afin que les futurs instituteurs, formés dans le même établissement, puissent mieux connaître les deux langues cantonales et nouer entre eux des relations intimes et durables, ce qui leur permettra de travailler plus tard avec une plus grande unité de vue à l'œuvre de l'éducation populaire. La décision de la haute Autorité va recevoir, cet automne, un commencement d'exécution. On compte pouvoir organiser le cours de 1<sup>re</sup> année de la section allemande dans le courant du mois d'octobre.

Une mutation va se produire dans le personnel enseignant de l'Ecole. M. le professeur Cyrien Ruffieux a demandé et obtenu du Conseil d'Etat sa démission pour la fin septembre.

Durant 30 années, M. Ruffieux a consacré le meilleur de sa vie à la carrière de l'enseignement : d'abord à la Tour-de-Tremé, puis, à l'école secondaire de Bulle, et enfin à Hauterive, où il a enseigné pendant 20 ans le chant, la musique et l'allemand. Dans une intime cérémonie d'adieu, qui eut lieu la veille des examens de fin d'année, les élèves de l'Ecole normale ont témoigné à M. Ruffieux leurs sentiments de reconnaissance et de sincère attachement, et lui ont offert, en souvenir, un élégant album. M. le Directeur lui a exprimé, à son tour, ses remerciements, ses regrets et son vœux au nom des professeurs. Les cours se sont terminés pour M. Ruffieux, en termes bien touchants, a prononcé ses paroles d'adieu. M. Ruffieux s'est choisi un laborieux poste de retraite, auprès de sa famille, dans sa Gruyère bien-aimée.

Kermesse. — La Freiburgia organise pour dimanche une grande kermesse, qui se tiendra sous les frais ombrages de Tivoli.

Il y aura des productions d'ensemble par toute la section ; en outre, l'Union instrumentale, qui a bien voulu prêter son concours à la vaillante société de gymnastique, donnera deux grands concerts, dès 2 h. et dès 8 h.

De nombreuses attractions, un tir au fléchettes avec de beaux prix compléteront cette fête qui attirera, nous n'en doutons pas, dimanche prochain, une foule nombreuse dans les jardins de Tivoli.

Vétérinaires fribourgeois. — Dimanche dernier a eu lieu, à l'Hôtel de la Tête noire, à Romont, la réunion annuelle de la Société des vétérinaires fribourgeois.

Plusieurs communications fort intéressantes ont été présentées. Etaient présents à titre d'invités : M. Mauroux, préfet du district de la Glâne ; M. le Dr Glücksmann, directeur de l'Institut de bactériologie de Péroles ; M. E. Colaud, chef de bureau du Département de l'Agriculture ; MM. Clément et Grand, délégués du Conseil communal de Romont.

La prochaine réunion se tiendra dans le district de la Broye.

Les caprices de la foudre. — On nous transmet les curieux détails suivants sur un orage local qui a éclaté l'autre jour sur la contrée de Châtel-Saint-Denis. C'était il y a 11 h. du soir. Dans une ferme, l'un des fils de la maison venait d'arriver de la montagne, portant une lanterne. Un violent coup de foudre la lui arracha des mains, tandis que l'homme, comme chloroformé, restait enroulé sur place pendant plusieurs heures. Le fluide pénétra ensuite dans la cuisine, dont il arracha les dalles ; trente-cinq vitres volèrent en éclats ; une paroi se fendit, tandis qu'un domestique, couché tout à côté, restait indemne. Une porte fut arrachée. A l'écurie, la foudre produisit une vive lumière, qui affola le bétail ; les animaux brisèrent leurs liens et ce ne fut que longtemps après qu'on put les calmer.

De l'écurie, le fluide disparut sans laisser de trace.

Le ténor Castilla. — On ne laisse pas rouiller la voix d'or de notre sympathique ténor gruyérien, M. Castilla.

Dimanche, il était à Rossinière ; mardi soir, il chantait à Bulle, devant les commissions fédérales du Moléson ; et mercredi, à Champéry ; et déjà l'on annonce son concours pour un grand concert qui donnera en octobre, au Kursaal de Bâle, la musique des Armes Réunies de La Chaux-de-Fonds.

De braves gens. — Nous discutons, mon ami et moi. — Ces « Tépélets » ne sont que des rustres et des avareux ; affamait l'ami. On voit bien que tu n'as pas bataillé chez eux aux dernières manœuvres ! — Pardon ! j'y fus... Et si tu me laissais parler.

— Parle ! — C'était le dernier jour de combat. Le village venait d'être pris d'assaut. De partout les trompettes sonnaient le « cessez le feu ». L'ét-major se réunissait sur la hauteur. « Allons dîner », dis-je à mes trois compagnons. — C'est facile à dire, me répliquèrent-ils. Il paraît que, dans ce maudit pays, on ne trouve rien à se mettre sous la dent. Bien plus, il faudra coucher dehors ; les auberges sont garnies, et à Fribourg on loue des chambres à vingt francs la nuitée ! — On verra bien.

Au centre du village, l'auberge cosette, portes et fenêtres grandes ouvertes... Les servantes courent de grands coups. A notre appel, elles répondent, distraites, mais aimables : « Tout de suite, messieurs ! » Je vois bien que notre tour n'arrivera pas. « Servons-nous nous-mêmes », m'écriai-je. Une souprière et un saladier entre les mains, je fends la foule et parviens à la cuisine. Brouhaha indescriptible au milieu de beaucoup de bonne humeur ! Chacun fait comme moi. Je dépose de l'argent sur la table où s'étaient les victuailles. Ma cuisinière ramplit ma souprière et dépose légumes et tranches de viande dans le saladier. En un tour de main notre couvert est mis dans la salle : assiettes, verres, etc., tout était là à notre portée, dans l'armoire ouverte. Nous dînâmes comme des rois... pardon... mieux que des rois, mieux, en tout cas, ce que vicomte décoré et ces boulevardiers grincheux qui, assis près de nous et ne voyant rien venir, tempétaient, fourchettes et couteau au poing.

Délicieux, ce dîner dans la bonne auberge hospitalière, tandis que passent dans la rue fanfares et troupes regardant leurs quartiers. Braves gens que ces tenanciers qui autorisent les premiers vœux à pénétrer jusqu'aux fourneaux de la ménagère et à se servir eux-mêmes, comme à la maison ! Ils ont confiance : personne n'abusera et ne partira sans payer ! Il n'est que de s'entendre...

— Et la nuitée ? fit mon camarade, qui s'appretait à triompher de mon optimisme. Nous avons parfaitement dormi. Sur le coteau se dresse, dans la nuit qui tombe, une ferme toute neuve. Le propriétaire est sur le pas de la porte. Compliant sur notre bonne étoile, nous lançons cette phrase : — Nous coucheriez-vous bien ! Si vous n'avez pas de lits, ce sera dans la grange. Avec des couvertures, on dormira comme sous l'édrédon. — Hum ! Ce ne serait pas convenable. C'est dommage, nous n'avons qu'un lit, promis à un officier. Mais, comme il n'est pas venu, il est à votre service. — Merci, de tout cœur ! Et pour les deux autres que voilà ?

— Attendre un instant. Je vais consulter ma femme. — La femme de ce brave homme, murmurons-nous, ne peut être une mégère ! — Messieurs, entrez ; nous vous logerons tous dans la chambre, dit notre paysan. La grange n'est pas pour vous. Les deux grands coucheront dans ce lit et les deux jeunes sur ces deux canapés, que nous rapprocherons. — Très reconnaissants ! Nous serons fort bien. Mais, vous nous permettrez de déboulonner le grand lit. Seul, on dort mieux. — Croyez-vous ? répond notre hôte. Je vais consulter ma femme. — Après une courte absence : — Mon cher monsieur, ce ne serait pas convenable, trouvons-nous. Voici ce qu'on a décidé : votre grand compagnon couchera seul dans le grand lit, les deux jeunes sur les canapés, et vous, dans notre lit conjugal, dans la chambre de devant.

Comme il nous voyait ahuris à l'ouïe d'une si extrême obéissance, il ajouta, se méprenant sur notre silence : — Au moins, tout est propre, la maison et les chambres, toutes neuves, les lits, dont nous allons changer les draps, même les rideaux qu'on a lessivés l'autre jour. — Nouveau silence de notre part. — Je vous assure que vous serez à l'aise dans notre maison, ajouta, pour nous convaincre, la femme, qui intervenait, une pile de draps sur les bras. Vous serez tout seuls dans la ferme. Il n'y aura que la grand-mère avec vous, dans ce cabinet. Elle est sourde et aussi tranquille qu'une souris. Et nous n'avons ni domestiques, ni enfants. — Et vous et votre femme ? m'écriai-je enfin, ne comprenant pas. Ou donc logerez-vous ? — Mais, au village, à dix minutes d'ici, chez ma mère. Elle trouvera bien un coin où nous réduire, répliqua notre hôte, qui, comme notre vieux professeur de gymnase, ne comprenait pas pourquoi nous ne comprenions pas.

Nous dûmes y passer. On but un verre à la cuisine, en cassant une croûte et en causant. L'homme paraissait intelligent. Il parlait avec sens du gouvernement, des hommes et des bêtes. De l'Amérique où il avait été un jour avec sa femme, jeune encore, de la grande église du village, bâtie en grande partie avec les deniers des paroissiens, de l'alcool et du bien que faisait dans la contrée le colonel qui avait là, tout près, sa maison de campagne, du marché de Neuchâtel, où il se rendait une ou deux fois l'an. Il ne nous demanda pas d'où nous venions, quel était notre credo. — Nous sommes protestants, lui dîmes-nous, pour libérer notre âme. — Il n'en parut pas mari.

Seul dans la chambre des époux, sous l'éclat d'une Vierge et d'un saint Joseph en porcelaine colorée, et du crucifix, symbole d'amour, je me recueillis. La grand-mère trotinait dans le corridor ; elle entra dans son cabinet, ferma doucement sa porte ; elle ne tourna point la clef. Dans l'écurie voisine les vaches ruminait, tirant parfois sur leur chaîne. Là-bas, à l'ombre d'une haie, dormaient les canons de toute une brigade... Il y avait dans ma chambre, sur la table, un paroissien. Je l'ouvris et lus : « Un docteur de la loi dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? Et Jésus, prenant la parole, répondit : Un homme... »

Le lendemain matin, le lait fumait dans un grand pot, à côté de la cafetière et du pain noir. — Servez-vous, mangez bien, firent nos hôtes. Et pardon du peu. — Au départ, après avoir chaleureusement remercié, je mis la main à ma bourse : — Combien vous dois-je ? dis-je, presque honteux de parler d'argent à un paysan qui avait une âme de grand seigneur et le cœur du Samaritain. — Déjà mon ami, contempteur des Tépélets, ricana.

— Oh ! Monsieur, me répondit le paysan, on n'en parle pas. On l'a fait pour le plaisir... Et voilà comment les Tépélets hébergèrent, un soir, quatre hommes, des inconnus, des hérétiques, aux vêtements couverts de poussière... Jean CLERC, dans L'Essor.

Moulay Hafid prisonnier ? — Tanger, 28 août. Des rumeurs indigènes, parvenant de Settat et signalant le bruit de l'emprisonnement de Moulay Hafid par Bouchta Bagdadi, circulent également ici. On ajoute que les Oulémas de Fez ont participé à l'arrestation du sultan.

Paris, 28 août. Le correspondant de l'Echo de Paris à Tanger confirme le bruit publié hier au sujet de l'emprisonnement de Moulay Hafid. Il dit que ce dernier, ayant cédé à la tentation de sortir de Fez, a été fait prisonnier par la tribu des Ouled-Djemaa qui ne lui pardonnerait pas d'avoir retenu longtemps en captivité les frères Bagdadi.

Abd el Aziz espère encore — Settat, 28 août. A la suite des renseignements parvenus hier disant que Moulay Hafid aurait été emprisonné et que le caïd azizite El M'toungi serait entré à Marakesch, Abd el Aziz n'est pas parti pour Ber Rechid comme il l'avait décidé et il reste dans l'expectative.

Son ministre des affaires étrangères a reçu une lettre des Sraghna demandant au sultan de reprendre la campagne et de marcher une seconde fois sur Marakesch. Abd el Aziz est indécis. Il est du reste malade, ainsi que de nombreux soldats. Les chevaux meurent de fatigue.

Les restes de la méhalla se dirigent lentement sur Casablanca. Le maghzen azizite, tout en reconnaissant le désastre éprouvé, ne perd pas l'espoir de voir Abd el Aziz recouvrer tout son prestige.

Paris, 28 août. Le correspondant de l'Echo de Paris à Casablanca dit : Abd el Aziz, dont la méhalla se reconstitue petit à petit et compte environ 2500 hommes, a sérieusement l'intention de repartir pour Marakesch, parce que dans son entourage on déclare qu'il n'y a pas de doute que le caïd M'toungi ne soit actuellement dans cette ville.

Dans le Sud-Oranais — Colomb Béchard, 28 août. On croit que la colonne volante formée à Colomb-Béchar, que les généraux Bailloud et Lyautey viennent de passer en revue, partira aujourd'hui pour Bou Anane. En raison de l'insuffisance des points d'eau, la colonne partira par groupes successifs.

Oran, 28 août. Le quatrième bataillon du deuxième zouaves est parti pour l'extrême Sud ; deux compagnies iront à Ain Séfra ; les deux autres à Beni Ounif.

L'aviateur Wright — Berlin, 28 août. Le Lokal Anzeiger annonce que l'administration militaire allemande a invité Wilbur Wright, qui fait des essais de son aéroplane au camp d'Auvours, près du Mans, à venir à Berlin pour y continuer ses expériences d'aviation. On sait que les frères Wright devaient depuis longtemps présenter leur aéroplane à l'administration militaire allemande ; mais les négociations avaient échoué car les inventeurs demandaient une caution d'un million de marks.

Mutinerie à bord — Brest, 28 août. Une mutinerie a éclaté à bord d'un steamer allemand qui se trouvait en rade de Brest. Elle a revêtu un certain caractère de gravité : un lieutenant s'est mis à la tête des matelots révoltés et a menacé le capitaine de son revolver. Une dizaine d'hommes de l'équipage restés fidèles ont prêté main-forte au commandant en second et sont parvenus à désarmer les rebelles. Le commandant avait été ligotté. Les trois quarts des hommes se plaignent du manque de nourriture. L'effervescence est encore extrême à bord.

Brest, 28 août. A la suite de la mutinerie qui s'est produite à bord d'un navire allemand, la préfecture maritime communique la note suivante : Le capitaine du steamer s'est présenté à la préfecture maritime avec un télégramme du consul allemand au Havre pour demander l'assistance des autorités du port. Des gendarmes, qui resteront à bord, ont été donnés au capitaine pour protéger les officiers.

Dans la mine — Burnley (Angleterre), 28 août. Un incendie a éclaté jeudi soir dans

les puits bouillier de la vallée de Hatton (Lancaster). Les appareils de l'entrée du puits sont détruits. Plusieurs hommes sont au fond du puits.

Inondations — Essen-sur-la-Ruhr, 28 août. La Ruhr et la Lenne ont débordé et recouvert de grandes étendues de terrain. La construction d'une voie ferrée à Finnentrop a dû être interrompue.

Volteurs de diamants — Paris, 28 août. La police a arrêté un nommé Laprasker, négociant, originaire de San Francisco, et une artiste lyrique de 23 ans, venant de Buenos-Ayres, qui l'accompagnait, au moment où ils tentaient de soustraire chez un bijoutier deux diamants d'une valeur de dix mille francs. Tous deux se livraient depuis longtemps déjà au vol des bijoux.

SUISSE — Lucerne hérite — Lucerne, 28 août. Une entente est intervenue entre les héritiers du comte Gurovsky et la ville de Lucerne. Les héritiers payeront une somme de 60,000 fr. à la ville de Lucerne, ce qui les libère de l'obligation d'acquiescer la propriété Wirz, sur laquelle le comte avait pris l'engagement de faire construire le musée de la paix et de la guerre.

Etat civil de la ville de Fribourg — NAISSANCES — 27 août. — Zolper, Hélène, fille d'Ernest, confiseur, de Hérisau, et d'Adèle, née Martin, rue de Lausanne, 83.

MARIAGES — 27 août. — Schneider, Alfred, employé aux C. F. F., de Bosingen, né le 23 mai 1885, avec Purro, Euphrasie, ménagère, de Planfavey et Oberschrot, née le 11 octobre 1885. Mettraux, Louis, tonnelier, de Fribourg, né le 15 avril 1880, avec Barras, Alice, ménagère, de Broc, née le 13 février 1886.

Calendrier

SAMEDI 29 AOUT — Décollation de saint Jean-Baptiste — Saint Jean avait quitté le désert pour prévenir Hérode qu'il ne lui était pas permis de retenir pour épouse Hérodiade, la femme de son frère. Le tyran, irrité, le fit jeter en prison. Un jour, dans une fête, Hérodiade demanda et obtint la tête de Jean Baptiste. Un soldat, envoyé à la prison, trancha la tête du saint précurseur. — Sainte SABINE — veuve, martyre à Rome — D. PLANCHEREL, gérant.

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de — Monsieur Charles de GOTTRAU sera célébré lundi, 31 août, à 9 1/2 h., en l'église de Courton. — R. I. P. — L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de Monsieur le docteur — Max de BUMAN sera célébré samedi, 29 août, à 8 1/2 h., en l'église du Collège. — R. I. P. — L'office de septième pour le repos de l'âme de — Madame Joséphine SCHEUWLY née Andrey sera célébré à l'église du Collège, samedi, 29 août, à 8 h. du matin. — R. I. P.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Technikum de Fribourg Du 28 août 1908 BAROMÈTRE



Thermomètre C. — Table with columns for dates (Août 23, 24, 25, 26, 27, 28, Août) and temperature readings in Celsius for 8 h. m., 1 h. s., and 8 h. s.

Humidité — Table with columns for dates (Août 23, 24, 25, 26, 27, 28, Août) and humidity readings in % for 8 h. m., 1 h. s., and 8 h. s.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 28 août, à 7 h. Beau et calme à Neuchâtel, au Gothard, au Tessin et dans la Suisse orientale ; partout ailleurs, plus ou moins couvert. La température monte : à Zermatt et dans l'Engadine, 9° ; 14° à Gosschenen ; 15° à Berne ; 16° dans le nord et l'est de la Suisse ; 19° 20° sur les rives du Léman, à Fribourg, à Saint Gall, et à Lugano.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale — Zurich, 28 août, midi. Quelques nuages à l'ouest. Vent du Sud-Ouest. Pluies intermittentes.

le puits bouillier de la vallée de Hatton (Lancaster). Les appareils de l'entrée du puits sont détruits. Plusieurs hommes sont au fond du puits.

Inondations — Essen-sur-la-Ruhr, 28 août. La Ruhr et la Lenne ont débordé et recouvert de grandes étendues de terrain. La construction d'une voie ferrée à Finnentrop a dû être interrompue.

Volteurs de diamants — Paris, 28 août. La police a arrêté un nommé Laprasker, négociant, originaire de San Francisco, et une artiste lyrique de 23 ans, venant de Buenos-Ayres, qui l'accompagnait, au moment où ils tentaient de soustraire chez un bijoutier deux diamants d'une valeur de dix mille francs. Tous deux se livraient depuis longtemps déjà au vol des bijoux.

SUISSE — Lucerne hérite — Lucerne, 28 août. Une entente est intervenue entre les héritiers du comte Gurovsky et la ville de Lucerne. Les héritiers payeront une somme de 60,000 fr. à la ville de Lucerne, ce qui les libère de l'obligation d'acquiescer la propriété Wirz, sur laquelle le comte avait pris l'engagement de faire construire le musée de la paix et de la guerre.

Etat civil de la ville de Fribourg — NAISSANCES — 27 août. — Zolper, Hélène, fille d'Ernest, confiseur, de Hérisau, et d'Adèle, née Martin, rue de Lausanne, 83.

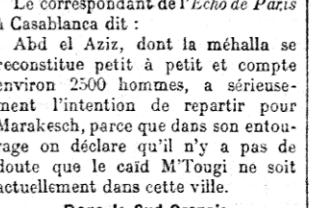
MARIAGES — 27 août. — Schneider, Alfred, employé aux C. F. F., de Bosingen, né le 23 mai 1885, avec Purro, Euphrasie, ménagère, de Planfavey et Oberschrot, née le 11 octobre 1885. Mettraux, Louis, tonnelier, de Fribourg, né le 15 avril 1880, avec Barras, Alice, ménagère, de Broc, née le 13 février 1886.

Calendrier

SAMEDI 29 AOUT — Décollation de saint Jean-Baptiste — Saint Jean avait quitté le désert pour prévenir Hérode qu'il ne lui était pas permis de retenir pour épouse Hérodiade, la femme de son frère. Le tyran, irrité, le fit jeter en prison. Un jour, dans une fête, Hérodiade demanda et obtint la tête de Jean Baptiste. Un soldat, envoyé à la prison, trancha la tête du saint précurseur. — Sainte SABINE — veuve, martyre à Rome — D. PLANCHEREL, gérant.

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de — Monsieur Charles de GOTTRAU sera célébré lundi, 31 août, à 9 1/2 h., en l'église de Courton. — R. I. P. — L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de Monsieur le docteur — Max de BUMAN sera célébré samedi, 29 août, à 8 1/2 h., en l'église du Collège. — R. I. P. — L'office de septième pour le repos de l'âme de — Madame Joséphine SCHEUWLY née Andrey sera célébré à l'église du Collège, samedi, 29 août, à 8 h. du matin. — R. I. P.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Technikum de Fribourg Du 28 août 1908 BAROMÈTRE



Thermomètre C. — Table with columns for dates (Août 23, 24, 25, 26, 27, 28, Août) and temperature readings in Celsius for 8 h. m., 1 h. s., and 8 h. s.

Humidité — Table with columns for dates (Août 23, 24, 25, 26, 27, 28, Août) and humidity readings in % for 8 h. m., 1 h. s., and 8 h. s.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 28 août, à 7 h. Beau et calme à Neuchâtel, au Gothard, au Tessin et dans la Suisse orientale ; partout ailleurs, plus ou moins couvert. La température monte : à Zermatt et dans l'Engadine, 9° ; 14° à Gosschenen ; 15° à Berne ; 16° dans le nord et l'est de la Suisse ; 19° 20° sur les rives du Léman, à Fribourg, à Saint Gall, et à Lugano.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale — Zurich, 28 août, midi. Quelques nuages à l'ouest. Vent du Sud-Ouest. Pluies intermittentes.

le puits bouillier de la vallée de Hatton (Lancaster). Les appareils de l'entrée du puits sont détruits. Plusieurs hommes sont au fond du puits.

Inondations — Essen-sur-la-Ruhr, 28 août. La Ruhr et la Lenne ont débordé et recouvert de grandes étendues de terrain. La construction d'une voie ferrée à Finnentrop a dû être interrompue.

Volteurs de diamants — Paris, 28 août. La police a arrêté un nommé Laprasker, négociant, originaire de San Francisco, et une artiste lyrique de 23 ans, venant de Buenos-Ayres, qui l'accompagnait, au moment où ils tentaient de soustraire chez un bijoutier deux diamants d'une valeur de dix mille francs. Tous deux se livraient depuis longtemps déjà au vol des bijoux.

SUISSE — Lucerne hérite — Lucerne, 28 août. Une entente est intervenue entre les héritiers du comte Gurovsky et la ville de Lucerne. Les héritiers payeront une somme de 60,000 fr. à la ville de Lucerne, ce qui les libère de l'obligation d'acquiescer la propriété Wirz, sur laquelle le comte avait pris l'engagement de faire construire le musée de la paix et de la guerre.

Etat civil de la ville de Fribourg — NAISSANCES — 27 août. — Zolper, Hélène, fille d'Ernest, confiseur, de Hérisau, et d'Adèle, née Martin, rue de Lausanne, 83.

MARIAGES — 27 août. — Schneider, Alfred, employé aux C. F. F., de Bosingen, né le 23 mai 1885, avec Purro, Euphrasie, ménagère, de Planfavey et Oberschrot, née le 11 octobre 1885. Mettraux, Louis, tonnelier, de Fribourg, né le 15 avril 1880, avec Barras, Alice, ménagère, de Broc, née le 13 février 1886.

Calendrier

SAMEDI 29 AOUT — Décollation de saint Jean-Baptiste — Saint Jean avait quitté le désert pour prévenir Hérode qu'il ne lui était pas permis de retenir pour épouse Hérodiade, la femme de son frère. Le tyran, irrité, le fit jeter en prison. Un jour, dans une fête, Hérodiade demanda et obtint la tête de Jean Baptiste. Un soldat, envoyé à la prison, trancha la tête du saint précurseur. — Sainte SABINE — veuve, martyre à Rome — D. PLANCHEREL, gérant.

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de — Monsieur Charles de GOTTRAU sera célébré lundi, 31 août, à 9 1/2 h., en l'église de Courton. — R. I. P. — L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de Monsieur le docteur — Max de BUMAN sera célébré samedi, 29 août, à 8 1/2 h., en l'église du Collège. — R. I. P. — L'office de septième pour le repos de l'âme de — Madame Joséphine SCHEUWLY née Andrey sera célébré à l'église du Collège, samedi, 29 août,



# Fabrique de chauffage central, Berne, S.-A.

ANCIENNE MAISON J. RUEF

se recommande pour l'installation de chauffages centraux de tous systèmes: buanderies, séchoirs, bains et appareils de désinfection. Fonderie, chaudronnerie de cuivre et chaudronnerie. — Fabrique: Station de chemin de fer Ostermudigen, Dépôt: 35, Spelberggasse, Bern, GRAND PRIX

EXPOSITION INTERNATIONALE MILAN 1906

Punaises, Cafards, Mites, Fourmis et tous insectes.  
destruction garantie **LA RULINE**  
par l'eau foudroyante  
Depuis 90 cent. — S'emploie sur tout, sans laisser de traces.  
Dépositaires: Bourgnecht & Gottrau.

## RÈGLEMENT DE TRANSPORT

des entreprises de chemins de fer  
et de bateaux à vapeur suisses  
du 1<sup>er</sup> janvier 1894

### Raccourcissement du délai de déchargement

Avec l'autorisation du Conseil fédéral suisse, le **délai de déchargement** pour les wagons de marchandises dans les stations des administrations faisant partie de l'Association de chemins de fer suisses est fixé comme suit pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre 1908:

1<sup>o</sup> Pour les wagons dont le déchargement, à teneur des tarifs, incombe au destinataire, le délai de déchargement réglementaire sera réduit à 8 h. du jour, lorsqu'il s'agit de marchandises qui doivent être camionnées à une distance de 2 km. au plus de la station ou de la place de déchargement. Les heures de jour sont comptées conformément aux prescriptions du 1<sup>er</sup> alinéa du § 55 du règlement de transport;

2<sup>o</sup> Lorsque plus de 3 wagons à la fois sont annoncés à un même destinataire et mis à sa disposition, on ne peut pas appliquer la réduction du délai de déchargement mentionnée sous chiffre 1, et les délais réglementaires seuls sont applicables dans ce cas;

3<sup>o</sup> Pendant la durée du trafic d'automne, les heures de bureau prévues au § 55 du règlement de transport ont été modifiées dans ce sens que l'expéditeur et le destinataire, après avoir reçu l'avis que les wagons sont à leur disposition pour le chargement ou le déchargement, sont autorisés à continuer ces opérations pendant le repos de midi et à les poursuivre jusqu'à la tombée de la nuit.

Berne, le 24 août 1908. H 6472 Y 3445-1350

Direction générale  
des chemins de fer fédéraux,  
Administration en charge  
de l'Association de chemins de fer suisses.



**The Lipton**  
aromatique et avantageux

Vente annuelle: plus de 100 millions de paquets en Grande-Bretagne seulement! Marque la plus répandue dans toutes les parties du monde.

En vente dans toutes les villes suisses.

A Fribourg, chez: Ch. Lapp; M. Vicarino & Co; A. Krachbelz, confiseur.

## Clémentine des Alpes (Chartreuse suisse) FRIBOURG

Buvez, après chaque repas, un verre de Clémentine, l'exquise Chartreuse suisse, liqueur extra fine, tonique et digestive. En vente dans tous les bons magasins, hôtels et cafés. Concessionnaire exclusif pour la vente en Suisse: M. F. Chollet, Vevey. H 21813 L 1358



**Hotels & Restaurants**  
Pour cette publicité adresser: Haasenstein & Vogler

## HOTEL-BAINS de CROCHET Bex-les-Bains

Saison: 1<sup>er</sup> avril-30 octobre  
Restaure et agrandi. Pourvu de tout le confort désirable. Chauffage central. Grand hall. Billard. Fumoir. Restaurant. Belle terrasse en plein midi, Véraanda-promenade. Service par petites tables pour familles. Pension depuis cinq francs. L'hôtel est situé au milieu d'un grand parc naturel avec vue sur toutes les montagnes environnantes. L'établissement de bains, avec masseur et masseuse de 1<sup>er</sup> ordre, comprend l'hydrothérapie complète, les bains salés d'eau, carbo-gazeux, sulfureux, résineux, etc. Applications de Fango. Bains de lumière. H 31323 L 1210  
Prix à la portée de chacun. Prospectus franco sur demande. Les propriétaires: E. PASCHE & Co.

## A VENDRE

environ 17,000 pieds de foin et regain à consommer sur place. Place et paille en suffisance. Suivant désir, on céderait 25 poses de pâturage d'automne. H 3714 F 3444  
Adresser les offres à Pierre Hayoz propriétaire, Fendringen, près Gross-Bossingen

Une fabrique, à Fribourg, demande comme facturiste un employé ou une employée connaissant l'allemand et le français. Offres écrites avec références sous H 3717 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3446

Correspondante pour les langues allemande et française, sténographie et machine à écrire, est demandée pour le 1<sup>er</sup> octobre ou plus tôt. Place stable et bien rétribuée. Adresser les offres sous chiffres Z. N. 9665, à l'agence de publicité Rudolf Mosse, Zurich.

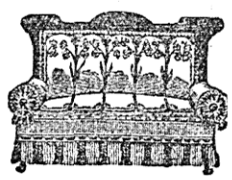
## ON DEMANDE une jeune fille

catholique comme aide de ménage, dans une grande famille, à Lucerne. Gage selon usages. S'adresser: Case postale, N° 1087, à Lucerne. 3401

H. GÜRTLER, chaudronnier PAYERNE  
Alambics. Chaudières. Chaudrons. Bouillottes. Tuyautage en tous genres. Articles de ménage. Batteries de cuisine complètes, pour hôtels. Etamage à l'étain anglais fin. 3319  
Transformations. Réparations.

## A LOUER

dès le 25 juillet, 2 appartements de 3 chambres et cuisine, situés à Beaufregard. S'adresser à M. Hogg-Mons, Avenue du Midi. 2973



Grande fabrique de meubles

A. PFLUGER & Co, Berne  
Grand'Rue, 10  
Galerie de l'Hôtel-de-Ville  
La plus importante maison de meubles du canton de Berne. Choix et qualité sans concurrence. Meilleures références. Spécialement installée pour trousseaux complets. Livraison franco dans toute la Suisse. Emballage soigné 2751

## BRIQUETERIE

en pleine activité, près d'une gare des C. F. F.  
est à vendre avec ou sans terrains agricoles. Clientèle faite et assurée. Matière première, bonne qualité. Pour renseignements, s'adresser à M. J. Gervais, Avenue d'Ouchy, 17, Lausanne.

## Bonne tourbe

Guter Torf per Fuder (par char) 22 fr. franco, Fribourg. J.-H. Pfeiffer, Guit.

## A louer, pour tout de suite, une belle chambre meublée

exposée au soleil. S'adresser rue Grimoux, 6, au 3<sup>me</sup> étage.

## ON DEMANDE 15,000 fr.

sur excellente hypothèque, en 1<sup>er</sup> rang. S'adresser au notaire Spycher, Banque Populaire, Fribourg. H 3652 F 3416

## A LOUER

près de la gare, un appartement de 5 pièces et dépendances, et 1 local pouvant servir d'entrepôt, magasin ou atelier. S'adresser à Mme Delaquis, Villa des Fougères, Péroles.

D<sup>r</sup> Max Ballet  
MÉD.-DENTISTE  
de retour

## Hâtez-vous! 1<sup>er</sup> lot

50,000 fr.

Le billet: 1 fr.  
Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg  
Envoi contre remboursement.  
Ecrire: Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg.

## A LOUER

pour tout de suite un joli magasin avec appartement attenant. S'adresser Banque Nussbaumer, 82, rue de Lausanne, Fribourg. 2493

## A VENDRE

diverses machines à tricoter, usages mais en bon état. Occasion exceptionnelle de bon marché. S'adresser sous H 3587 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3341

## DENTISTE

D<sup>r</sup> Max Ballet  
médecin-dentiste de l'Université de Philadelphie reçoit tous les jours, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h. Mercredi et dimanche exceptés.  
Hôtel de la Banque cantonale FRIBOURG

## Concessionnaires

On demande des concessionnaires actifs et solvables pour le placement d'un extenseur de première marque. Affaire très avantageuse. Ecrire sous chiffres F 34081, à Haasenstein et Vogler, Genève. 3321

## C. T. BROILLET

Médecin-Chirurgien-Dentiste  
absent  
jusqu'au 10 septembre

VIN rouge de Côtes Bohémien gratuit 17 fr. l'hect. F. Audemard, Vergèze (Gard).

## A LOUER

pour le 25 juillet, à des personnes tranquilles, deux appartements: un de 4 chambres et un de 2 chambres, cuisine avec eau, cave et galeries. S'adresser rue de la Préfecture, 194, 1<sup>er</sup> étage. 2797

## Chambre meublée

A LOUER  
S'adresser: Chalet Joséphine, Schönenberg. 3368

## A LOUER

pour le 25 janvier 1909, à la Grand'Rue, 45, un appartement de 6 chambres, cuisine, chambre de bain, galeries, cave, buanderie, eau, gaz, électricité. Eventuellement, l'appartement peut être seindé en deux.

## A LOUER

tout de suite, évent. 1<sup>er</sup> novembre, un appartement de 4 chambres, cuisine, cave, galeries, gaz et électricité, situé à la Banque d'Etat. S'adresser à Henri Nordmann. H 3657 F 3394

## Trois jeunes filles

allemandes, de 16 ans, demandent, pour tout de suite, des places de bonnes d'enfants ou aides de ménage. H 3636 F 3378  
S'adresser: Bureau de placement, 259, rue de Moral.



**POTAGERS**  
Hotels & Familles  
de toute grandeur.  
FABRIQUE de FOURNEAUX  
+ Sursée.  
Succursale à Berne  
Hirschengraben-Wallgasse.

## A LOUER

à Richemont un appartement de 3 chambres, cuisine, cave, galeries, eau, électricité, etc. S'adresser à M. Bodevin, entrepreneur, à Beaufregard.

## Café-brasserie et billard

Pour cause de santé  
A REMETTRE  
café-brasserie, au centre de la ville de Genève, clientèle frivole. 3384  
Adresser offres sous Del 4630 X, à Haasenstein & Vogler, Genève.

## INSTITUT MERKUR

HORW, près Lucerne  
pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapidement l'allemand, l'anglais, l'italien et les branches commerciales. Pour programmes, s'adresser à la Direction. H 3970 Lz 3043

## Filature de laine

de PAYERNE  
Fabrique de draps et mlaines en tous genres  
Fabrication à façon  
Se rend tous les jours de marchés et foires:

Fribourg: rue des Epones. Morat: vis-à-vis de la Poste. Romont: maison Ph. Clément. Se recommande, 3406-1340 J. Gingins.

Fils de cuivre électrolyt. pour lignes aériennes, livrés depuis 20 ans très avantageusement par H 3396 Z 2433  
Adolphe Diener, Zurich 1. Repr. des trepérieries de cuivre des plus importantes.

## Collège Pontifical ASCONA

Cant. Tessin. Lac Majeur. Cours élémentaires, gymnasiux, techniques-commerciaux. H 4260 O 3373  
Position splendide. Climat très salubre.

## Modiste

très expérimentée, demande place comme ouvrière ou comme vendeuse. 3392  
Adresser offres sous H 3649 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

## 1,000,000

de personnes sauront bientôt que l'encastrique à l'eau PARKETT-ROSE est le plus économique et le plus pratique. H 32622 L 2391  
Dépôt général pour la Suisse française: Droguerie PASCAL, fils, Lausanne.

## PHOTOS

Appareils Accessoires  
Le plus grand choix  
Travaux pour amateurs.

## A. SCHNELL

9, Place St-François LAUSANNE  
Demandez le catalogue.

## SANTAL CHARMOT

20 années de succès  
Souverain dans les maladies des VOIES URINAIRES  
Dans toutes les pharmacies.  
Dépôt général: Pharmacie de la Cité, Genève.

## Sage-femme M<sup>me</sup> Fourné GENEVE

(Entrée: rue Winkelried, 2)  
Consultations tous les jours. Recoit des pensionnaires. Maison discrète. H 20050 X 220

## IX<sup>me</sup> Exposition nationale des Beaux-Arts

(SALON SUISSE)  
BALE Kunsthalle et Casino BALE  
du 6 août au 27 septembre.

Ouverte tous les jours, de 9 h. du matin à 6 h. du soir  
Le dimanche, de 10 1/2 à 6 h.



Dépôts en carnets d'Epargne à partir de 1 fr. continuant à être reçus à 4% par la Banque de l'Etat de Fribourg, à Fribourg et dans ses agences de Bulle, Romont, Châtel, Morat, Coussot et Tavet. Garantie de l'Etat.

## Distillerie de cerises et autres produits

La Société de distillerie du Vully installera à Fribourg, pour quelques jours, à partir de lundi 31 août, une distillerie à vapeur, rendement extraordinaire avec excellente qualité. S'inscrire immédiatement chez MM. Vicarino, négociants en vins, Fribourg. H 3702 F 3436



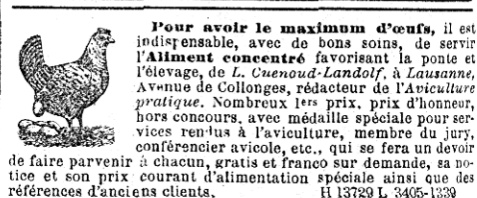
Vous Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête? FAITES UN ESSAI AVEC LA CANADOLINE LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE de CLERMONT & E. FOUET à Genève. Recommandable même pour les enfants. En vente dans tous les magasins de Coiffure et Parfumeries.

## Dimanche 30 août

**BÉNICHON**  
aux Bains de Bonn  
Musique dans le jardin.  
RAFRAICHISSEMENTS & CONSOMMATIONS  
Invitation cordiale.



AVIS  
On trouvera dès ce jour, dans mon magasin, outre l'épicerie fine et ordinaire, de la poterie et du miel, 1<sup>re</sup> qualité, garant naturel. Se recommande, H 3531 F 3294  
Blanc-Goumaz, Beaufregard, 26.



Pour avoir le maximum d'œufs, il est indispensable, avec de bons soins, de servir l'Aliment concentré favorisant la ponte et l'élevage, de L. Cuvier-Landolt, à Lausanne, Avenue de Collonges, rédacteur de l'Aviculture pratique. Nombreux 1<sup>ers</sup> prix, prix d'honneur, hors concours, avec médaille spéciale pour services rendus à l'aviculture, membre du jury, conférencier avicole, etc., qui se fera un devoir de faire parvenir à chacun, gratis et franco sur demande, sa notice et son prix courant d'alimentation spéciale ainsi que des références d'anciens clients. H 13729 L 3405-1339

## PATES ALIMENTAIRES

de Ste-Appoline et Péroles, Fribourg  
Spécialités:  
Cheveux d'ange vermicelles extra-fins, aux œufs, en boîtes de 125, 250 et 500 grammes.  
Nouilles ménagères aux œufs, en boîtes de 500 grammes.  
Farfalline (papillons), aux œufs, en caissons de 10 kg.  
Paquets de Ste-Appoline 1/2 longs, Taganrok, en papier parchemin, 500 grammes, avec recette pour la préparation d'un plat.  
En général, toutes pâtes de semoule de blé dur, en qualité première, Italie, Taganrok et aux œufs, en caisses ou paquets, et fabriquées strictement selon les exigences de la nouvelle loi fédérale sur les denrées alimentaires.  
Exiger la marque Ste-Appoline.

## La Perle des eaux de table

Source Providence. — Découverte en 1776.

La plus pure et la plus riche des eaux alcalines connues en Suisse. Recommandé par le corps médical dans toutes les affections des voies digestives et urinaires.

### Diurétique le plus puissant.

Somme des chlorures et bicarbonates alcalins dans un litre d'eau: Ogr, 08194. Représentant pour le canton de Fribourg: O. MONNEY, Café des Postes, Fribourg.



Extrait de l'analyse de M. le prof. D<sup>r</sup> H. BRUNNER

Directeur de l'Institut de chimie et de l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne:

..... En comparant les quantités de sels alcalins de diverses sources, on trouve que l'eau de Romanel contient trois fois plus d'alcalins que les sources les plus riches d'Evian et cinq fois plus que les sources les plus faibles du dit endroit.....

L'eau de Romanel semble être destinée à combler une lacune dans les eaux minérales de la Suisse.

Après deux mois, l'eau d'un flacon à moitié rempli, gardé à mon laboratoire et très souvent ouvert a conservé un goût agréable et ne présente aucun dépôt. H 13725 L 3397



Le meilleur Vin tonique et apéritif  
Vente annuelle 7 millions de bouteilles  
**BYRRE**  
Premières récompenses à toutes les Expositions (82 médailles)  
Violet Frères, Thuir (France)  
Exiger la Bouteille d'origine